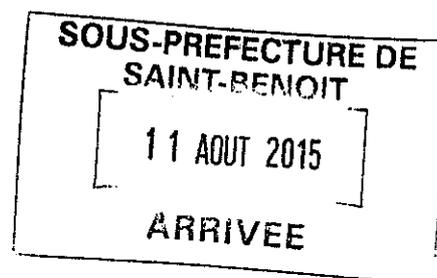


Département de La Réunion



Ville de Sainte-Rose



CONSEIL MUNICIPAL

en date du

SAMEDI 08 AOUT 2015

PROCES VERBAL

Convocation en date du 31/07/2015



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

SAMEDI 08 AOUT 2015

L'an deux mil quinze, le samedi huit août à dix heures, sur convocation en date du vendredi trente et un juillet deux mil quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VERGOZ Michel, Sénateur-Maire.

Etaient présents : M.M. VERGOZ Michel Jean-Yves Marie André, PANAMBALOM Dominique Jean Philippe, MARDAYE Marie Edwige, BIRONDA Epouse SOUCANE Marie Cindy, ELMA Benjamin Gatien Marie Joseph, BOULEVARD Epouse LADERVAL Marie Géraldine, MIQUEL Jean Roland, FAUSTIN Pascal Jean Michel, K/BIDI Epouse ELMA Catherine, VIENNE Epouse TURPIN Ketty Marie Alice, THAO-THION Jean-Yves, BIENVENU Louis Axel, AMADI Epouse SALAI Marie Rachel, TECHER Charles André Louis, GRANULANT Nicaise, LEPERLIER Jean-Luc, ASSION Epouse PAYET Laurencia, CLAIN Dominique, JACALAS Fabienne Marie Stellie, FRIOUX Jan Pascal Marcel Charles, DALLEAU Marie Colette.

Etaient représentés : Madame MOULOUMA Marie Pierre par Monsieur FAUSTIN Pascal Jean Michel, Monsieur THAO-THION Jean-Yves par Monsieur PANAMBALOM Dominique Jean Philippe.

Etaient absents : M.M MAMINDY PAJANY Joseph Bruno, MARDAYE Jeanne Marie, THAO-THION Henri, BARRET Epouse MAILLOT Stéphanie, CAILASSON Bernard, LAUDE Wilhemine Marie, CADAR Georges Martin.

L'ordre du jour était le suivant :

QUESTIONS PRINCIPALES

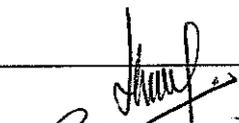
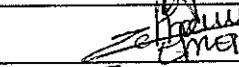
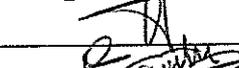
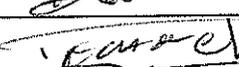
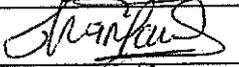
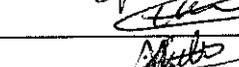
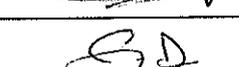
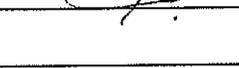
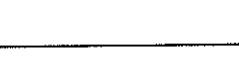
RAPPORT N°42/CM/2015 Mise en accessibilité des bâtiments publics de la ville de Sainte-Rose aux personnes porteuses de handicap - ADAP - Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel (1^{ère} tranche)

RAPPORT N°43/CM/2015 Budget Principal : Décision Modificative n°1

RAPPORT N°44/CM/2015 Attribution de subventions aux associations suite à la Décision Modificative n°1

- RAPPORT N°45/CM/2015 Approbation du Compte de Gestion 2014 – Budget Principal
- RAPPORT N°46/CM/2015 Approbation du Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du service public de l'eau potable
- RAPPORT N°47/CM/2015 Approbation du Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du service public des Pompes Funèbres
- RAPPORT N°48/CM/2015 Approbation du Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- RAPPORT N°49/CM/2015 Approbation du Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Collectif (SPAC)
- RAPPORT N°50/CM/2015 Approbation du Compte Administratif 2014 du budget principal de la Ville de Sainte-Rose
- RAPPORT N°51/CM/2015 Approbation du Compte Administratif 2014 du budget de la régie du service public de l'eau potable de Sainte-Rose
- RAPPORT N°52/CM/2015 Approbation du Compte Administratif 2014 du budget de la régie du service public des Pompes Funèbres de Sainte-Rose
- RAPPORT N°53/CM/2015 Approbation du Compte Administratif 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Sainte-Rose
- RAPPORT N°54/CM/2015 Approbation du Compte Administratif 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Collectif (SPAC) de Sainte-Rose

Madame MARDAYE Marie Edwige a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire et a rédigé le procès-verbal le 08/08/2015 en deux exemplaires originaux qu'elle a présenté à ses collègues présents qui ont signé :

VERGOZ Michel Jean Yves Marie André	
PANAMBALOM Dominique Jean Philippe	
MARDAYE Marie Edwige	
BIRONDA Epouse SOUCANE Marie Cindy	
ELMA Benjamin Gatien Marie Joseph	
BOULEVARD Epouse LADERVAL Marie Géraldine	
MIQUEL Jean Roland	
FAUSTIN Pascal Jean Michel	
K/BIDI Epouse ELMA Catherine	
VIENNE Epouse TURPIN Kitty Marie Alice	
MOULOUMA Marie Pierre	
THAO-THION Jean-Yves	
BIENVENU Louis Axel	
AMADI Epouse SALAI Marie Rachel	
TECHER Charles André Louis	
GRANULANT Nicaise	
LEPERLIER Jean-Luc	
ASSION Epouse PAYET Laurencia	
CLAIN Dominique	
JACALAS Fabienne Marie Stellie	
FRIOUX Jan Pascal Marcel Charles	
DALLEAU Marie Colette	
MAMINDY PAJANY Joseph Bruno	
MARDAYE Jeanne Marie	
THAO-THION Henri	
BARRET Epouse MAILLOT Stéphanie	
CAILASSON Bernard	
LAUDE Wilhemine Marie	
CADAR Georges Martin	

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-BENOIT
 11 AOUT 2015
 ARRIVEE

11 AOUT 2015

ARRIVEE

RAPPORT N°42/CM/2015

OBJET : Mise en accessibilité des bâtiments publics de la Ville de Sainte-Rose aux personnes porteuses de handicap - ADAP - Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel (1^{ère} tranche)

Le Maire expose :

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est un document de programmation financière de travaux d'accessibilité permettant de relancer la dynamique après 2015.

La nécessité de poursuivre l'adaptation de notre société, en vue d'améliorer le cadre de vie de tous nos concitoyens, a amené le Gouvernement à faire de l'accessibilité une de ses priorités. Priorité car l'accessibilité est aussi une réponse sociétale aux conséquences sociales et économiques de l'allongement de la vie. Dès lors, elle doit être entendue comme bénéficiant à l'ensemble de la population : les personnes âgées, les parents et leurs enfants en poussette, les voyageurs encombrés de bagages, les personnes accidentées...

Il s'agit pour la commune de répondre rapidement, avant le 27 septembre 2015, à l'obligation réglementaire de mise en place de cet agenda. Compte tenu du diagnostic déficient du patrimoine communal en matière d'accessibilité, le Maire propose de cibler en priorité les travaux sur les bâtiments suivants :

- École primaire et maternelle de la Rivière de l'Est
- École maternelle de Sainte-Rose
- École élémentaire du centre
- Groupe scolaire Alix Elma
- École primaire et maternelle de Piton Sainte-Rose
- École primaire et maternelle de la Ravine Glissante
- Mairie de Sainte-Rose
- Service urbanisme
- Centre de communal de développement économique

Une demande de subvention au Sénat sera faite mais sans indiquer un montant précis. C'est en effet le Ministère de l'Intérieur qui décidera du montant de subvention à allouer à ce projet, sans possibilité de dépasser en financement, 50 % du montant total HT.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à venir, le maire propose au conseil municipal d'allouer un budget prévisionnel de 200 000 € HT (217 000 € TTC).

Pour la réalisation de ce projet, la commune peut solliciter une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur par le biais de la réserve parlementaire du Sénat.

En cas d'avis favorable, le montant définitif de ce soutien financier sera apprécié par la Chambre haute du Parlement français et notifié à la collectivité après réception du dossier de demande de subvention.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES			RECETTES	
Montant HT des travaux		200 000.00 €	Subvention du Ministère de l'Intérieur (50 %)	100 000.00 €
			Participation communale (HT + TVA)	117 000.00 €
MONTANT HT		200 000.00 €	MONTANT TTC	217 000.00 €

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal :

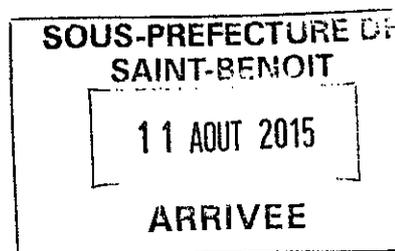
- D'approuver le projet de mise en accessibilité des bâtiments communaux aux personnes porteuses de handicaps ;
- D'autoriser le Maire à solliciter une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Où l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°42/CM/2015

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- 22 voix pour
 - 00 voix contre
 - 00 abstention
-
- approuve le projet de mise en accessibilité des bâtiments communaux aux personnes porteuses de handicaps ;
 - autorise le Maire à solliciter une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.



La Secrétaire de séance



RAPPORT N°43/CM/2015

OBJET : Budget Principal : Décision Modificative n°1

Résumé :

La Décision Modificative n°01/2015 est nécessaire afin de prendre en compte l'attribution des subventions octroyées par la décision n°44/CM/2015.

Le Sénateur-Maire expose :

La présente décision a pour objet d'inscrire les crédits nécessaires à l'attribution des subventions octroyées par décision n°44/CM/2015.

Elle se présente comme ci :

CHAP	LIBELE	MONTANT	CHAP	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	-10 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00			
67	Charges exceptionnelles				
TOTAL DES DEPENSSES DE FONCTIONNEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		0,00

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°43/CM/2015

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- 22 voix pour
- 00 voix contre
- 00 abstention

Approuve la Décision Modificative n°1 du Budget Principal ainsi que les inscriptions budgétaires correspondantes.



RAPPORT N°44/CM/2015

OBJET : Attribution de subventions aux associations suite à la Décision Modificative n°1

Les associations sportives, culturelles et de quartiers de la commune Sainte-Rose participent à une mission de service public en favorisant le **lien social**, l'épanouissement et l'éducation de notre jeunesse en particulier et de notre population en générale.

La commune soutient fortement les acteurs de la vie associative locale de manière à renforcer le « mieux vivre » et permettre à la population de s'épanouir par le sport, la culture ou les échanges.

L'attribution de subventions aux associations doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget (Art L. 2311-7 du CGCT).

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Associations	Subventions 2015
Dynamic Club	3 000
Horizon Sud Sauvage 9745	2 000
Hand ball jeunes de Saint Rose	10 000
Judo Club	3 000
ARPA	10 000
Karaté Club	12 000
COS	5 000
Amicale régimentaire	3 000
Boxe Française	3 000
ASSR	27 000
AAPPSR	3 000
Rivages et patrimoine	2 000
Gymnastique montaire	5 000
KBSR	3 000
Calcutta (Ti Romain)	2 000
Caravelle	2 000
TOTAL	95 000

Où l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°44/CM/2015

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- 22 voix pour
- 00 voix contre
- 00 abstention



attribue une subvention aux associations suivantes :

Associations	Subventions 2015
Dynamic Club	3 000
Horizon Sud Sauvage 9745	2 000
Hand ball jeunes de Saint Rose	10 000
Judo Club	3 000
ARPA	10 000
Karaté Club	12 000
COS	5 000
Amicale régimentaire	3 000
Boxe Française	3 000
ASSR	27 000
AAPPSR	3 000
Rivages et patrimoine	2 000
Gymnastique montaire	5 000
KBSR	3 000
Calcutta (Ti Romain)	2 000
Caravelle	2 000
TOTAL	95 000

La Secrétaire de séance

Edwige MARDAYE



SOUS-PREFECTURE DE
SAINT-BENOIT
[11 AOUT 2015]
ARRIVEE

RAPPORT N°45/CM/2015

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2014 – Budget Principal

Le Maire présente au Conseil Municipal pour approbation le Compte de Gestion 2014 du Budget Principal qui lui a été adressé par le Receveur Municipal.

Après avoir procédé aux contrôles, il a été constaté une parfaite correspondance des valeurs entre le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'ordonnateur.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver le Compte de Gestion 2014 transmis par le Receveur Municipal pour le Budget Principal de la Ville.

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°45/CM/2015

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- 07 voix pour
- 00 voix contre
- 15 abstention

Approuve le Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal pour le Budget Principal.

La Secrétaire de séance,

Edwige MARDAY




RAPPORT N°46/CM/2015

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du service public de l'eau potable

Le Maire présente au Conseil Municipal pour approbation le Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du service public de l'eau potable qui lui a été adressé par le Receveur Municipal.

Après avoir procédé aux contrôles, il a été constaté une parfaite correspondance des valeurs entre le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'ordonnateur.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver le Compte de Gestion 2014 transmis par le Receveur Municipal pour le budget de la régie du service public de l'eau potable.

Où l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

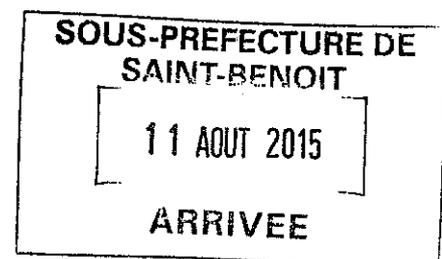
Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°46/CM/2015

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- 07 voix pour
- 00 voix contre
- 15 abstention

Approuve le Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal pour le budget de la régie du service public de l'eau potable.

La Secrétaire de séance
Edwige Marday
Edwige MARDAY



RAPPORT N°47/CM/2015

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du service public des Pompes Funèbres

Le Maire présente au Conseil Municipal pour approbation le Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du service public des Pompes Funèbres.

Après avoir procédé aux contrôles, il a été constaté une parfaite correspondance des valeurs entre le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'ordonnateur.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver le Compte de Gestion 2014 transmis par le Receveur Municipal pour le budget de la régie du service public des Pompes Funèbres.

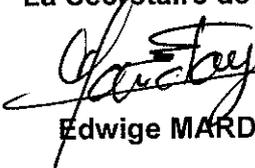
Où l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°47/CM/2015

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- 07 voix pour
- 00 voix contre
- 15 abstention

Approuve le Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal pour le budget de la régie du service public des Pompes Funèbres.

La Secrétaire de séance,

Edwige MARDAY




RAPPORT N°48/CM/2015

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le Maire présente au Conseil Municipal pour approbation le Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui lui a été adressé par le Receveur Municipal.

Après avoir procédé aux contrôles, il a été constaté une parfaite correspondance des valeurs entre le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'ordonnateur.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver le Compte de Gestion 2014 transmis par le Receveur Municipal pour le budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

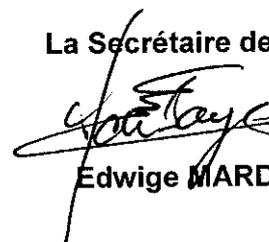
Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°48/CM/2015

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- 07 voix pour
- 00 voix contre
- 15 abstention

Approuve le Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal pour le budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La Secrétaire de séance


Edwige MARDAYE



**SOUS-PREFECTURE DE
SAINT-BENOIT**

11 AOUT 2015

ARRIVEE

RAPPORT N°49/CM/2015

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Collectif (SPAC)

Le Maire présente au Conseil Municipal pour approbation le Compte de Gestion 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Collectif (SPAC) qui lui a été adressé par le Receveur Municipal.

Après avoir procédé aux contrôles, il a été constaté une parfaite correspondance des valeurs entre le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'ordonnateur.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver le Compte de Gestion 2014 transmis par le Receveur Municipal pour le budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Collectif (SPAC).

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

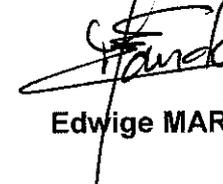
Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°49/CM/2015

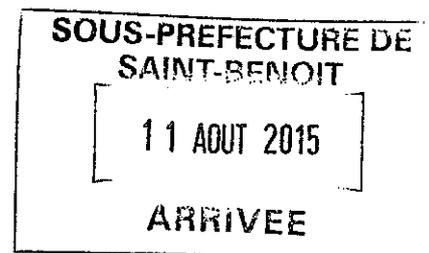
Ouï l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- 07 voix pour
- 00 voix contre
- 15 abstention

Approuve le Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal pour le budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Collectif (SPAC).

La Secrétaire de séance


Edwige MARDON



11 AOUT 2015

RAPPORT N°50/CM/2015

OBJET : Approbation du Compte Administratif Principal de la Ville de Sainte-Rose 2014 du Budget

ARRIVEE

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 du Budget Principal de la Ville de Sainte-Rose.

Le Compte Administratif constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2014, permettant ainsi de déterminer les résultats de l'exercice.

Section de fonctionnement 2014

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées 12 788 891,75 € et les recettes à 13 548 590,27 € comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2014			
Chapitres de dépenses	Réalisations	Chapitres de recettes	Réalisations
011 – Charges à caractère général	2 735 304,39	70 - Produit des services	298 809,67
012 – Charges de personnel	8 453 839,12	73 – Impôts et taxes	9 376 773,61
65 – Autres charges gestion courante	662 472,32	74 – Dotations et subventions	2 345 980,17
66 – Charges financières	395 568,49	75 – Autres produits de gestion courante	75 890,50
67 – Charges exceptionnelles	16 087,30	77 – Produits exceptionnels	26 284,56
042 – Opérations d'ordre entre sections	525 620,13	013 – Atténuations de charges	745 332,63
		042 – Opérations d'ordre entre sections	74 888,27
		002 – Résultat fonctionnement N-1 reporté	604 630,86
Total	12 788 891,75	Total	13 548 590,27

Le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 s'élève donc à 759 698,52 €.

Section d'investissement 2014

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 7 381 701,52 € et les recettes à 9 815 147,25 € comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT 2014			
Chapitres de dépenses	Réalisations	Chapitres de recettes	Réalisations
16 – Emprunts et dettes assimilées	297 110,80	10 – Dotations, fonds divers et réserves	2 674 623,55
20 – Immobilisations incorporelles	73 418,13	13 – Subventions d'investissement	4 614 903,57
21 – Immobilisations corporelles	244 927,67	16 – Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00
23 – Immobilisations en cours	4 866 186,38	040 – Opérations d'ordre entre sections	525 620,13
040 – Opérations d'ordre entre sections	74 888,27		
001 – Solde d'exécution N-1 reporté	1 825 170,27		
Total	7 381 701,52	Total	9 815 147,25

Le solde d'investissement cumulé au 31 décembre 2014 s'élève ainsi à 2 433 445,73 €.

La dette à long terme auprès des établissements de crédit s'élève à 8 510 463,95 € au 31 décembre 2014.

Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement de 2014 qui sera reporté sur le budget 2015 s'élève à 77 973,15 €.

Globalement, compte tenu de l'ensemble des dépenses et des recettes enregistrées sur l'exercice 2014, le fonds de roulement hors restes à réaliser s'élève à 3 193 144,25 € au 31 décembre 2014.

Après intégration des restes à réaliser d'un montant de 77 973,15 €, le fonds de roulement s'établit à 3 271 117,40 € au 31 décembre 2014.

Où l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

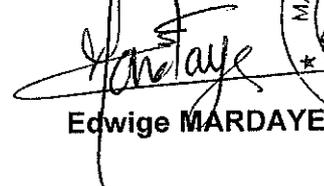
Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°50/CM/2015

Le Maire actuel, Monsieur VERGOZ Michel Jean Yves Marie André, n'ayant pas eu la qualité d'ordonnateur au titre de l'année 2014, participe au vote.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve, par chapitre, le Compte Administratif 2014 du Budget Principal de la Ville de Sainte-Rose.

- Abstentions : 15
- Pour : 07
- Contre : 00

La Secrétaire de séance


Edwige MARDAYE



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE
dont la population est de 3500 habitants et plus

VILLE DE SAINTE ROSE

Numéro SIRET : 21974019800011

POSTE COMPTABLE DE SAINT BENOIT

M14

DECISION MODIFICATIVE

voté par nature

BUDGET : VILLE DE SAINTE ROSE

ANNEE 2015

**SOUS-PREFECTURE DE
SAINT-BENOIT**

11 AOUT 2015

ARRIVEE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 700 000.00	-10 000.00	-10 000.00	2 690 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 300 000.00			8 300 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	687 473.00	10 000.00	10 000.00	697 473.00
Total des dépenses de gestion courante		11 687 473.00			11 687 473.00
66	CHARGES FINANCIERES	275 000.00			275 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	63 200.00			63 200.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 025 673.00			12 025 673.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	117 141.00			117 141.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	736 926.00			736 926.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		854 067.00			854 067.00
TOTAL		12 879 740.00			12 879 740.00

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	12 879 740.00
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	711 052.00			711 052.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	299 000.00			299 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	9 414 165.00			9 414 165.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 305 523.00			2 305 523.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75 000.00			75 000.00
Total des recettes de gestion courante		12 804 740.00			12 804 740.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 804 740.00			12 804 740.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	75 000.00			75 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		75 000.00			75 000.00
TOTAL		12 879 740.00			12 879 740.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	12 879 740.00
--	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
---	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	418 098.10			418 098.10
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 350.01			119 350.01
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 029 195.74			6 029 195.74
Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		6 566 643.85			6 566 643.85
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	236 000.00			236 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	584 884.00			584 884.00
Total des dépenses financières		820 884.00			820 884.00
45x1	Total des opérations pour compte de liers				
Total des dépenses réelles d'investissement		7 387 527.85			7 387 527.85
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	75 000.00			75 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		75 000.00			75 000.00
TOTAL		7 462 527.85			7 462 527.85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	7 462 527.85
---	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	3 770 734.00			3 770 734.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	1 973 452.00			1 973 452.00
Total des recettes d'équipement		5 744 186.00			5 744 186.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	742 248.00			742 248.00
106B	Excédents de fonct. capitalisés				
024	PRODUIT DE CESSIONS	200 000.00			200 000.00
Total des recettes financières		942 248.00			942 248.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		6 686 434.00			6 686 434.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	117 141.00			117 141.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	736 926.00			736 926.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		854 067.00			854 067.00
TOTAL		7 540 501.00			7 540 501.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	7 540 501.00
---	--------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
--	------------------------------	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

I - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-10 000.00		-10 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000.00		10 000.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total				

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

**SOUS-PREFECTURE DE
SAINT-BENOIT**

11 AOUT 2015

ARRIVEE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Recettes de fonctionnement - Total				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUIT DE CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL AUTRES CHARGES	519 546.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	687 473.00	10 000.00	10 000.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	687 473.00	10 000.00	10 000.00
6531	INDEMN. FRAIS DE MISSION ET DE FORM. MAIRES ET ADJ IMDEMNITES	123 867.00		
6532	FRAIS DE MISSION	4 312.00		
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	4 780.00		
6535	FORMATION			
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	12 300.00		
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE D'INCENDIE	88 214.00		
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES			
657361	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS CAISSE DES ECOLES	20 000.00		
657362	CCAS	325 000.00		
6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	109 000.00	10 000.00	10 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE			
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		11 687 473.00		
66	CHARGES FINANCIERES	275 000.00		
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	275 000.00		
	CHARGES D'INTERETS			
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES			
66112	INTERETS REGLES A ECHEANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	243 000.00		
6618	INTERETS DES AUTRES DETTES	32 000.00		
- 66 -	CHARGES FINANCIERES			
	CHARGES D'INTERETS			
66112	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	63 200.00		
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	63 200.00		
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION BOURSES ET PRIX			
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	63 200.00		
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		12 025 673.00		

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 700 000.00	-10 000.00	-10 000.00
- 60 - 605	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	1 346 000.00 40 000.00		
60611 60612 60618	FOURNITURES NON STOCKABLES EAU ET ASSAINISSEMENT ENERGIE - ELECTRICITE AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES	70 000.00 140 000.00 210 000.00		
60621 60622 60623 60626	FOURNITURES NON STOCKEES COMBUSTIBLES CARBURANTS ALIMENTATION AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	17 500.00 90 000.00 590 000.00 2 000.00		
60631 60632 60636	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT FOURNITURES D'ENTRETIEN FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT VETEMENTS DE TRAVAIL	80 000.00 45 000.00 21 000.00		
6064 6065 6068	FOURNITURES ADMINISTRATIVES LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE) AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	31 500.00 9 000.00		
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	615 000.00		
6132 6135	LOCATIONS LOCATIONS IMMOBILIERES LOCATIONS MOBILIERES	20 000.00 230 000.00		
61522 61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS BATIMENTS VOIES ET RESEAUX	50 000.00 50 000.00		
61551 61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS MATERIEL ROULANT AUTRES BIENS MOBILIERS	75 000.00 15 000.00		
6156	MAINTENANCE	70 000.00		
616 617	PRIMES D'ASSURANCE ETUDES ET RECHERCHES	86 000.00 15 000.00		
6182 6185 6188	DIVERS DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES AUTRES FRAIS DIVERS	3 000.00 1 000.00		
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	558 000.00	-10 000.00	-10 000.00
6225 6226 6227 6228	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS HONORAIRES FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX DIVERS	2 000.00 50 000.00 50 000.00 90 000.00		
6231 6232	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS FETES ET CEREMONIES	30 000.00 90 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	25 000.00		
6238	DIVERS	1 500.00		
6247	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	12 000.00		
6248	TRANSPORTS COLLECTIFS	12 000.00		
6251	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	1 000.00		
6256	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 500.00		
6257	MISSIONS	50 000.00		
6257	RECEPTIONS			
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	25 000.00		
6262	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	100 000.00	-10 000.00	-10 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	3 000.00		
6281	DIVERS	15 000.00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)			
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	181 000.00		
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
63512	IMPOTS DIRECTS	110 000.00		
63512	TAXES FONCIERES			
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 000.00		
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	70 000.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 300 000.00		
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	239 350.00		
6331	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (AUTRES ORGANIS.	106 853.00		
6332	VERSEMENT DE TRANSPORT	29 519.00		
6333	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.			
6336	PART. EMPLOYEURS FORMATION PROFESS. CONTINUE	102 978.00		
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION			
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	8 060 650.00		
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
64111	PERSONNEL TITULAIRE	243 647.00		
64112	REMUNERATION PRINCIPALE	11 724.00		
64118	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	158 196.00		
64118	AUTRES INDEMNITES			
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE	3 460 268.00		
64138	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	49 163.00		
64138	AUTRES INDEMNITES			
64162	EMPLOIS D'INSERTION	539 805.00		
64168	EMPLOIS D'AVENIR	987 218.00		
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION			
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	304 976.00		
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	1 146 737.00		
6453	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	301 541.00		
6454	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	337 829.00		
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.			
6471	AUTRES CHARGES SOCIALES			
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	117 141.00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	117 141.00		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	736 926.00		
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	736 926.00		
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	736 926.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		854 067.00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		854 067.00		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	12 879 740.00		
---	----------------------	--	--

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	711 052.00		
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	711 052.00		
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	691 052.00		
6459	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	20 000.00		
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	299 000.00		
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES REDEVANCES ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE	299 000.00		
70311	CONCESSIONS ET REDEVANCES FUNERAIRES CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)			
70388	AUTRES REDEV. ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES			
7067	PRESTATIONS DE SERVICES REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	251 000.00		
7083	AUTRES PRODUITS LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)			
70841	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AUX BUDG. ANNEX., REGIES MUNICIPALES, CCAS ET CDE	36 000.00		
70873	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LES CCAS	12 000.00		
73	IMPOTS ET TAXES	9 414 165.00		
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	9 414 165.00		
73111	IMPOTS LOCAUX CONTRIBUTIONS DIRECTES TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	2 685 659.00		
7321	FISCALITE REVERSEE ATTRIBUTION DE COMPENSATION	912 907.00		
7325	FONDS DE PEREQUAT. DES RESSOURCES. COMM. ET INTERC	88 123.00		
7372	IMPOTS ET TAXES D'OUTRE-MER TAXES SUR LES CARBURANTS	908 000.00		
7373	OCTROI DE MER	4 789 476.00		
7381	AUTRES TAXES TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	30 000.00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 305 523.00		
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 305 523.00		
7411	D.G.F. DOTATION FORFAITAIRE	819 496.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
74121 74127	DOTATION D'AMENAGEMENT DOTATION DE SOLIDARITE RURALE DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	485 079.00		
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION			
	PARTICIPATIONS			
74712 74718	ETAT EMPLOIS D'AVENIR AUTRES	377 864.00		
7473 7478	DEPARTEMENTS AUTRES ORGANISMES	75 000.00 341 826.00		
	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS			
748314 74834 74835	ATTRIBUTIONS DE PEREQUATION ET DE COMPENSATION DOTAT. UNIQUE DES COMPENS. SPECIFIQUES A TAXE PROF ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	6 316.00 111 615.00 83 297.00		
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	5 030.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75 000.00		
- 75 - 752	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES	75 000.00 75 000.00		
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	12 804 740.00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
- 77 - 7718 7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST. PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78	12 804 740.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	75 000.00		
- 72 - 722	TRAVAUX EN REGIE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 000.00 65 000.00		
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTA DE RESULTA	10 000.00 10 000.00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 000.00		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	12 879 740.00		
---	----------------------	--	--

RESTES A REALISER N-1	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaP+Résultat)	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	



RAPPORT N°51/CM/2015**OBJET : Approbation du Compte Administratif 2014 du budget de la régie du service public de l'eau potable de Sainte-Rose****SOUS-PREFECTURE DE SAINT-BENOIT****11 AOUT 2015****ARRIVEE**

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 pour le budget de la régie du service public de l'eau potable de Sainte-Rose.

- Section d'exploitation

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 351 450,59 € et les recettes à 2 334 255,78 € comme le détaille le tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION 2014			
Chapitres de dépenses	Réalisations	Chapitres de recettes	Réalisations
011 – Charges à caractère général	42 263,84	70 – Produit des services	674 551,55
012 – Charges de personnel	89 423,52	77 – Produits exceptionnels	20 054,56
66 – Charges financières	123 370,84	042 – Opérations d'ordre entre sections	43 519,14
67 – Charges exceptionnelles	13 158,89	002 – Résultat d'exploitation N-1 reporté	1 596 130,53
042 – Opérations d'ordre entre sections	83 233,50		
Total	351 450,59	Total	2 334 255,78

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2014 s'élève à 1 982 805,19 €.

- Section d'investissement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 295 416,68 € et les recettes à 620 685,34 € comme le détaille le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT 2014			
Chapitres de dépenses	Réalisations	Chapitres de recettes	Réalisations
16 – Emprunts et dettes assimilées	36 208,72	040 – Opérations d'ordre entre sections	83 233,50
20 – Immobilisations incorporelles	19 066,82	001 – Solde d'exécution N-1 reporté	537 451,84
23 – Immobilisations en cours	196 622,00		
040 – Opérations d'ordre entre sections	43 519,14		
Total	295 416,68	Total	620 685,34

Le solde d'investissement cumulé au 31 décembre 2014 s'élève à 325 268,66€.

La dette à long terme auprès des établissements de crédit s'élève à 3 164 161,72 €.

Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement de 2014 qui sera reporté sur le budget 2015 s'élève à – 19 000 €.

Globalement, compte tenu de l'ensemble des dépenses et des recettes enregistrées sur l'exercice 2014, le fonds de roulement hors restes à réaliser s'élève à 2 308 073,85 € au 31 décembre 2014.

Après intégration des restes à réaliser d'un montant de – 19 000 €, le fonds de roulement s'établit à 2 289 073,85 € au 31/12/2014.

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

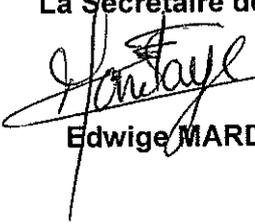
Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°51/CM/2015

Le Maire actuel, Monsieur VERGOZ Michel Jean Yves Marie André, n'ayant pas eu la qualité d'ordonnateur au titre de l'année 2014, participe au vote.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve, par chapitre, le Compte Administratif 2014 du budget de la régie du service public de l'eau potable de Sainte-Rose.

- Abstentions : 15
- Pour : 07
- Contre : 00

La Secrétaire de séance,


Edwige MARDAYE



RAPPORT N°52/CM/2015

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2014 du budget de la régie du service public des Pompes Funèbres de Sainte-Rose

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 pour le budget de la régie du service public des Pompes Funèbres de Sainte-Rose.

- Section d'exploitation

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 2 074 € et les recettes à 5 264,50 € comme le détaille le tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION 2014			
Chapitres de dépenses	Réalisations	Chapitres de recettes	Réalisations
012 – Charges de personnel	2 074,00	70 - Produit des services	3 100,00
		002 – Résultat d'exploitation N-1 reporté	2 164,50
Total	2 074,00	Total	5 264,50

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2014 s'élève à 3 190,50 €.

Ce budget n'a pas réalisé d'investissement en 2014.

Globalement, compte tenu de l'ensemble des dépenses et des recettes enregistrées sur l'exercice 2014, le fonds de roulement s'élève à 3 190,50 € au 31 décembre 2014.

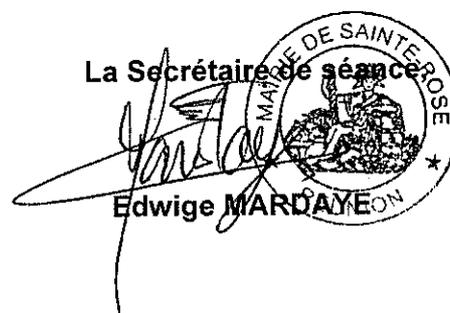
Où l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°52/CM/2015

Le Maire actuel, Monsieur VERGOZ Michel Jean Yves Marie André, n'ayant pas eu la qualité d'ordonnateur au titre de l'année 2014, participe au vote.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve, par chapitre, le Compte Administratif 2014 du budget de la régie du service public des Pompes Funèbres de Sainte-Rose.

- Abstentions : 15
- Pour : 07
- Contre : 00



RAPPORT N°53/CM/2015

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Sainte-Rose

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 pour le budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Sainte-Rose.

- Section d'exploitation

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 18 558 € et les recettes à 219 805,38 € comme le détaille le tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION 2014			
Chapitres de dépenses	Réalisations	Chapitres de recettes	Réalisations
012 – Charges de personnel	18 308,00	002 – Résultat d'exploitation N-1 reporté	219 805,38
67 – Charges exceptionnelles	250,00		
Total	18 558,00	Total	219 805,38

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2014 s'élève à 201 247,38 €.

Ce budget n'a pas réalisé d'investissement en 2014.

Globalement, compte tenu de l'ensemble des dépenses et des recettes enregistrées sur l'exercice 2014, le fonds de roulement s'élève à 201 247,38 € au 31 décembre 2014.

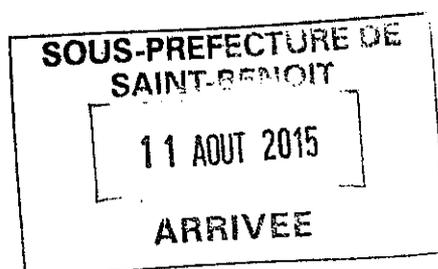
Où l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°53/CM/2015

Le Maire actuel, Monsieur VERGOZ Michel Jean Yves Marie André, n'ayant pas eu la qualité d'ordonnateur au titre de l'année 2014, participe au vote.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve, par chapitre, le Compte Administratif 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Sainte-Rose.

- Abstentions : 15
- Pour : 07
- Contre : 00



RAPPORT N°54/CM/2015**OBJET : Approbation du Compte Administratif 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Collectif (SPAC) de Sainte-Rose**

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 pour le budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Collectif (SPAC) de Sainte-Rose.

- Section d'exploitation

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 27 € et les recettes à 227 585,76 € comme le détaille le tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION 2014			
Chapitres de dépenses	Réalisations	Chapitres de recettes	Réalisations
67 – Charges exceptionnelles	27,00	70 - Produit des services	36 383,00
		042 – Opérations d'ordre entre sections	191 202,76
Total	27,00	Total	227 585,76

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2014 s'élève à 227 558,76 €.

- Section d'investissement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 3 872 533,22 € et les recettes à 512 889,57 € comme le détaille le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT 2014			
Chapitres de dépenses	Réalisations	Chapitres de recettes	Réalisations
23 – Immobilisations en cours	122 854,93	10 – Dotations, fonds divers et réserves	512 889,57
040 – Opérations d'ordre entre sections	191 202,76		
001 – Solde d'exécution N-1 reporté	3 558 475,53		
Total	3 872 533,22	Total	512 889,57

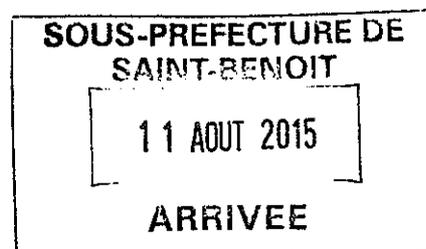
Le solde d'investissement cumulé au 31 décembre 2014 s'élève à -3 359 643,65 €.

Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement de 2014 qui sera reporté sur le budget 2015 s'élève à 3 711 166 €.

Globalement, compte tenu de l'ensemble des dépenses et des recettes enregistrées sur l'exercice 2014, le fonds de roulement hors restes à réaliser s'élève à - 3 132 084,89 € au 31 décembre 2014.

Après intégration des restes à réaliser d'un montant de 3 711 166 €, le fonds de roulement s'établit à 579 081,11 € au 31/12/2014.

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil délibère.

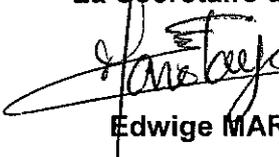


Décision du Conseil Municipal du 08/08/2015 - Rapport N°54/CM/2015

Le Maire actuel, Monsieur VERGOZ Michel Jean Yves Marie André, n'ayant pas eu la qualité d'ordonnateur au titre de l'année 2014, participe au vote.

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve, par chapitre, le Compte Administratif 2014 du budget de la régie du Service Public de l'Assainissement Collectif (SPAC) de Sainte-Rose.

- Abstentions : 15
- Pour : 07
- Contre : 00

La Secrétaire de séance

Edwige MARDAYE

